NOUVELLES NIEUWS

NEWS

NOVEDADES

Building with Earth - Construire en Terre

Dimension 3; VII - VIII, 1985, nº 4

Earth construction no doubt presents one of the more attractive solutions to the vast problem facing developing countries. Amongst the various building materials available, earth is an attractive option because it is accessible, there is an abundance of it, it is inexpensive and because techniques of production and utilization are simple enough to make it possible for individuals to build their own homes. The time has now come to give priority to construction materials which require a low energy input for their production and utilization and which offer natural insulation properties. In 1981, the BADC, in cooperation with the United Nations Centre for Human Settlements in Nairobi, launched a research project on earth construction technologies appropriate to developing countries. A series of publications and audiovisual material have been produced in conjunction with this project and one of the results achieved was the organization of the first international colloquium on this subject, which was held in Brussels in December 1984.

This special issue of "Dimension-3" was produced by the Belgian Administration for Development Cooperation (BADC).

To obtain any information on any aspect of earth construction (producers, bibliographies, addresses, projects, etc) the reader can apply directly to:

KUL, Postgraduate Centre - Human Settlements: Kasteel Arenberg or to UCL, Centre de Recherche en Architecture

UCL, Centre de Recherche en Architecture:

1 Place du Levant, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgium

CRATerre Belgique, 57 rue Franz Merjay, 1060 Brussels, Belgium.

On written request, the information Service of the BADC 5/57 place du Champ de Mars, 1050 Brussels will send you free of charge:

- additional copies of this special issue of Dimension-3 (in English, French or Dutch)
- the proceedings of the "Habitat" colloquium in December 1984 in Brussels (in English)
- a more detailed account of the Belgian potential in earth construction (in French and English).

La construction en terre figure, sans aucun doute, parmi les solutions privilégiées qui permettront de résoudre ce problème immense auquel sont confrontés les pays en développement. Parmi les matériaux de construction, la terre occupe une place privilégiée parce qu'elle est accessible, abondante, peu coûteuse et parce que les techniques de production et de mise en oeuvre sont suffisamment simples pour permettre l'auto-construction. Il convient maintenant de donner priorité à des matériaux peu coûteux énergétiquement pour leur préparation, aussi bien que leur mise en oeuvre, et assurant une climatisation naturelle du bâtiment construit. En 1981, l'A.G.C.D., en collaboration avec le Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains de Nairobi, a lancé un projet de recherche sur les techniques appropriées de construction en terre dans les pays en développement. Une série de publications et du matériel audiovisuel ont été réalisés dans le cadre de ce projet et un de ses aboutissements fut la tenue à Bruxelles, en décembre 1984, du premier colloque international sur ce sujet.

Ce numéro spécial de "Dimension-3" a été produit par l'Administration Générale de la Coopération au Développement (AGCD).

Pour obtenir toute information sur l'un ou l'autre aspect de la construction en terre (producteurs, bibliographies, adresses, projets etc), le lecteur pourra s'adresser directement à :

KUL, Postgraduate Centre - Human Settlements: Kasteel Arenberg 3000 Leuven, ou à UCL, Centre de Recherche en Architecture: 1 Place du Levant 1348 Louvain-la-Neuve ou à CRATerre Belgique, 57 rue Franz Merjay, 1060 Bruxelles

Sur demande écrite, le service Information de l'A.G.C.D. 5/57 Place du Champ de Mars, 1050 Bruxelles pourra vous envoyer gratuitement:

- des exemplaires supplémentaires de ce numéro spécial de Dimension-3 (français, néerlandais ou anglais)
- les actes du colloque "Habitat" de décembre 84 à Bruxelles (en Anglais)
- une note plus détaillée sur le potentiel belge en construction en terre (français et anglais).

Vlaamse teksten beschikbaar bij het Algemeen Bestuur van de Ontwikkelingssamenwerking ABOS Marsveldplein 5, bus 57, B-1050 Brussel.

Organisation Africaine du Bois - O.A.B. African Timber Organization - A.T.O. Organizacion Africana de la Madera - O.A.M.

9e conférence ministérielle - Communiqué

La 9ème Conférence Ministérielle ordinaire de l'OAB s'est tenue à Libreville du 21 au 26 Octobre 1985 et a regroupé les pays membres suivants:

Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée Equatoriale, Nigéria, Zaïre.

Y prenaient également part en qualité d'observateurs le Sénégal, le PNUD, la FAO et le CILSS.

Etaient absents: Libéria, Sao Tomé & Principe, Tanzanie.

A son ouverture solennelle sous la présidence de Monsieur Georges Rawiri, 1er Vice-Premier Ministre, Représentant personnel de son Excellence El Hadj Omar Bongo, Président de la République Gabonaise, la 9ème Conférence a entendu deux importantes interventions de Messieurs Konan Konan et Hervé Moutsinga respectivement Représentant du Ministre ivoirien de l'Agriculture, des Eaux et Forêts, Président en exercice sortant et Ministre des Eaux et Forêts, Chargé du Reboisement de la République gabonaise.

La 9ème Conférence Ministérielle a élu son bureau composé de :

Président: Gabon 1er Vice-Président: Ghana 2e Vice-Président: Cameroun 1er Rapporteur: Congo 2e Rapporteur: Nigéria

De l'examen des points inscrits à son ordre du jour, la 9ème Conférence :

- a apprécié le rapport d'activités du Secrétariat Général présenté par le Secrétaire Général et l'a approuvé par acclamations.
- a vivement félicité et encouragé le Secrétaire Général et toute son équipe à continuer à rechercher tous les voies et moyens devant permettre à l'O.A.B. d'atteindre pleinement les importants objectifs qu'elle s'est assignée.
- à l'endroit des différents pays membres et en particulier de ses membres débiteurs, la 9ème Conférence a pris des mesures règlementaires devant permettre à l'OAB de recouvrer d'ici la 10ème Conférence sa santé financière, santé financière qui conduira l'Organisation à asseoir d'une manière concrète les importants projets déjà identifiés dans certains pays membres.

Compte tenu des importantes études effectuées et mises à la disposition des pays membres par le Secrétariat Général de l'OAB et des résolutions prises à ce sujet par les précédentes Conférences, la 9ème Conférence recommande aux pays membres l'application effective de ces décisions en vue d'une meilleure gestion de leurs économies forestières et de l'harmonisation des politiques des pays membres dans ce domaine.

La 9ème Conférence a fait siennes les différentes conclusions dégagées par le 9ème Congrès Forestier Mondial, conclusions contenues dans le Manifeste de Mexico et a souscrit pleinement aux objectifs de l'Année Internationale de la Forêt.

Le Programme de travail 1985/1986 a été adopté de même que le budget correspondant. Il comporte un certain nombre d'études et actions pratiques à savoir :

l'étude sur le transport maritime (frêt sur les bois africains) amélioration et promotion des industries de transformations de bois, suivi de la mise en application des règles de classement des bois tropicaux africains, informatisation des services de statistiques et de la documentation, négociations en vue du financement de l'Ecole régionale bilingue du Bois, construction du siège, suivi des problèmes de la désertification.

Après avoir pris connaissance du déroulement des travaux du Conseil International des Bois Tropicaux qui ont eu lieu en juin et se poursuivront en novembre 1985 à Genève, la 9ème Conférence a recommandé une plus grande cohésion et une plus grande solidarité entre les pays producteurs dans les décisions sur le choix du siège de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux et de son Directeur exécutif compte tenu de l'importance de cette organisation dans l'économie forestière mondiale, en particulier de l'économie des pays tropicaux d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine.

Concernant la désignation du Directeur exécutif de cet important organisme mondial, la 9ème Conférence recommande que des consultations soient organisées en direction de nos différents partenaires en vue de réunir le maximum de suffrages en faveur du candidat africain.

Concernant la vérification des comptes des 2 prochains exercices budgétaires la 9ème Conférence a mis en place une commission composée des pays suivants : R.C.A., Congo et Ghana.

La prochaine Conférence remercie très chaleureusement, Son Excellence El Hadj Omar Bongo, Président de la République Gabonaise, son Gouvernement et le peuple gabonais pour les dispositions prises pour le succès des travaux de la Conférence et pour l'hospitalité fraternelle réservée aux délégations.

Adresse BP 1077, Libreville, Gabon.

Fait à Libreville, le 26 Octobre 1985

La Conférence

VOLUMES 1, 2, 3 & 4

Previous issues (vol. 1, n. 1-2-3-4, vol. 2, n. 1-2-3-4, vol. 3, n. 1-2-3-4 and vol. 4, n. 1-2-3-4) are still available to the same price as vol. 5. issued presently.

Les numéros précédents (vol. 1, n. 1-2-3-4, vol. 2, n. 1-2-3-4, vol. 3, n. 1-2-3-4 et vol. 4, n. 1-2-3-4) sont encore disponibles, aux mêmes conditions que le volume 5 actuellement en cours de publication.